

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 Avril 2016

**Présents** : Jean-Jacques LAVALLADE, Colette MOUSNIER, Jocelyne LETURGIE, Valérie DUTROP, Alan BROOKE, Patrice DELAVALLADE, Catherine PEROUX ,Rudolph WIJBURG Hervé DAUCHY  
Pascal DELAVERGNAS

**Absents excusés** : Patrice DELAVALLADE, Sylvain BREGEON (pouvoir à Mme PEROUX)

Le Conseil Municipal s'est réuni à 20h30, en séance ordinaire, le 7 Avril 2016, à la Mairie, sur convocation de M. Jean –Jacques LAVALLADE, Maire, adressée à tous les conseillers et affichée le jour même. Le quorum étant atteint, le Conseil peut valablement délibérer. Madame Colette MOUSNIER est désignée secrétaire de séance.

### ORDRE DU JOUR

- Vote du Compte administratif 2015 Budget Commune et Assainissement,
- Approbation du compte de gestion 2015 Budget Commune et Assainissement,
- Affectation de résultats Budget Commune et Assainissement,
- Vote des 3 taxes,
- Présentation et vote du budget primitif Commune année 2016,
- Présentation et vote du budget primitif Assainissement année 2016,
- Subventions diverses,
- Redevance occupation domaine public,
- Questions diverses.

### 1 – 2 VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 BUDGET COMMUNE ET ASSAINISSEMENT ET APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2015 BUDGET COMMUNE ET ASSAINISSEMENT

#### COMMUNE

Après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2015,  
Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2014	VIREMENT A LA Section Fonctionnement	RESULTAT DE l'exercice 2015	RESTE A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	-46 971, 25€		-68 332.38 €		2 311€	-117 614, 63 €
				2 311€		
Recettes	241 293, 12 €	-46 971, 25 €	86 860, 20 €			281 182,07 €

#### Assainissement

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2015,  
Constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	Résultat Exercice précédent	VIREMENT A LA Section Fonctionnement	RESULTAT DE l'exercice 2015	RESTE A REALISER	SOLDE DES RESTES A REALISER	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Investissement	74 284, 20€		13 773, 46		0.00	88 057, 66 €
Recettes	0					0.00 €

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, Approuve le Compte administratif 2015 et valide le compte de gestion.

### **3- AFFECTATION DE RESULTATS BUDGET COMMUNE ET ASSAINISSEMENT** **COMMUNE**

Décide d'affecter le résultat comme suit :

EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2015	
Affectation obligatoire : A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au Budget primitif (c/1068)	117 614, 63€
Solde disponible affecté comme suit : Affectation complémentaire en réserves (c/1068)	0.00
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)	163 567, 44€
Total affecté au c/1068 :	117 614, 63€
Déficit Global cumulé au 31/12/2014	
Déficit à reporter (ligne 002) en dépenses de fonctionnement	

### **ASSAINISSEMENT**

Concernant le budget assainissement, il n'y a pas d'affectation de résultat

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- donne son accord concernant l'affectation des résultats du Budget commune.

### **4- VOTE DES 3 TAXES**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal qu'il y a lieu de voter les taux applicables aux 3 taxes directes locales. Il indique qu'aucune augmentation n'est envisagée et propose donc de voter les taux identiques aux années précédentes. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

✓ Fixe le taux des 3 taxes applicable en 2016 comme suit :

- Taxe d'habitation : 15.77 %
- Foncier bâti : 23.35 %
- Foncier non bâti : 71.44 %

### **5- PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF COMMUNE ANNEE 2016,**

Monsieur Le Maire laisse la parole à Madame Jocelyne LETURGIE, afin qu'elle présente le Budget Primitif de la commune qui a été distribué à chacun. Après lecture de celui-ci Monsieur le Maire propose de passer au vote. Le conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

### **6/ PRESENTATION ET VOTE DU BUDGET PRIMITIF ASSAINISSEMENT ANNEE 2016**

Madame Jocelyne LETURGIE présente le Budget Primitif assainissement. Celui-ci est plus succinct car ce n'est pas la même nomenclature que le budget de la Commune. Après lecture et explication, le Budget Primitif est adoptée à l'unanimité.

### **7/ SUBVENTIONS DIVERSES**

Monsieur le Maire présente les différentes subventions demandées à la commune.

- Foire des Potiers 2 000 €.

Le conseil approuve à l'unanimité.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu une demande émanant du Collège de PIEGUT sollicitant une aide pour financer un voyage pour 2 enfants de la Commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- de donner un avis favorable à cette demande,
- de fixer à 25€ l'aide apportée par la commune à chacune des familles pour le voyage à CHAUMONT.

## **8/ REDEVANCE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de prendre une délibération afin que la Commune puisse percevoir les redevances d'occupation des sols dues par ERDF, GRDF et ORANGE.  
Le Conseil Municipal valide cette décision.

## **9/ QUESTIONS DIVERSES.**

Monsieur le Maire indique que le projet citoyen est reconduit pour l'année 2016 et que le Conseil Municipal doit dès à présent réfléchir à différents petits travaux qui pourraient être réalisés par les jeunes de notre Communauté de Communes.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il est nécessaire de déléguer une personne pour la gestion de la salle des fêtes dans son intégralité. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

✓ Nomme Madame Colette MOUSNIER, 1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire, pour gérer la salle des fêtes dans son intégralité.

**La séance est levée à 22h30**